

REGLEMENT GRAPHIQUE – Trame verte et bleue

Echelle : 1 / 11000

Historique de l'élaboration du PLU :

- Mis en révision le08/04/2015
- PADD débattu le18/10/2016
- Document arrêté le19/06/2018
- Document approuvé le16/07/2019



CYCLADES
Espace Wagner
10 Rue du Lieutenant Parayre
13 290 AIX-EN-PROVENCE



NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence
Site Agroparc
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON

Légende

- Parcelle
- Bâti
- UA Zones et secteurs

Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme

- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-1° à 3° du code de l'urbanisme
- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-4° du code de l'urbanisme

Espaces protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

- Vues remarquables

Autres éléments réglementaires

- Linéaire de diversité commerciale et économique au titre de l'article L151-16 du code de l'urbanisme
- Changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du code de l'urbanisme
- Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Recul graphique
- Alignement graphique

Espaces protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

- Les espaces à enjeux écologiques à préserver au sein des zones à urbaniser
- Le réseau de mares et boisements associés
- La fonctionnalité des cours d'eau et la ripisylve
- Les espaces fonctionnels des plantes messicoles
- Les zones de nature et silence
- Arbres remarquables

